

La villa Le Puy Fleury en danger



La Dernière Heure Bruxelles - 06 mar. 2017
Page 18

Suite, et pas fin, de la saga liée à la villa Le Puy Fleury, implantée au 228 de l'avenue Winston Churchill, et menacée depuis 10 ans par un projet immobilier. Une nouvelle demande de permis d'urbanisme a en effet été introduite directement auprès de la Région le 14 février dernier, au grand dam des riverains qui souhaitent voir préserver ce joyau architectural.

La villa Le Puy Fleury, construite en 1923 et de style Tudor, constitue une des dernières belles propriétés témoignant du caractère pittoresque et prestigieux qu'avait l'avenue Churchill. Mais elle est donc aujourd'hui menacée par un projet d'immeuble à appartements. "Deux demandes de permis d'urbanisme ont déjà été introduites en 2004 et en 2013 mais nous les avons à chaque fois rejetées", explique Marc Cools (MR), échevin de l'Urbanisme et bourgmestre faisant fonction. Nous n'avons cependant reçu aucune nouvelle demande du promoteur. Si une demande de démolition-reconstruction devait être transmise à un moment donné, elle sera soumise à enquête publique et les différents niveaux de pouvoir devront prendre leurs responsabilités."

Une pétition, signée par plus de 1.000 personnes, a été lancée par le comité de quartier Longchamps-Messidor. "Après un nouveau refus de l'urbanisme Uccle en septembre 2015, le promoteur insiste et propose maintenant de garder une tranche de la façade avant de la villa Le Puy Fleury, de démolir quasi l'entièreté pour y mettre des appartements", explique Anita Nys, une riveraine membre du comité de quartier Longchamps-Messidor. Nous demandons que la commune d'Uccle et la Région bruxelloise s'opposent à la démolition du Puy Fleury et à la façadisation de Bruxelles."

Deux demandes de classement de la villa ont été introduites dans le passé mais le gouvernement bruxellois ne s'était pas prononcé dans les délais.

A. F.

Une demande de permis de construire a été introduite auprès de la Région bruxelloise le 14 février dernier. JC Guillaume

Marc Cools (MR).

Copyright © 2017 IPM. Tous droits réservés